

TROISIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
Fonds de prévoyance en faveur du personnel de l'Association Foyer St.Joseph Fribourg, en liquidation, Courtepin
2. Décision de dissolution par: l'Autorité de surveillance
3. Date de la décision: 23.07.2009
4. Echéance de préavis des créances: **22.10.2009**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Fonds de prévoyance en faveur du personnel de l'Association Foyer St.Joseph Fribourg, en liquidation c/o "Fondation PROF-in", Route de Morat 12, 1784 Courtepin
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Etude Maître François Clerc, Notaire
1700 Fribourg
- 05256650